

Organe Officiel de la Fédération Chrétienne du Personnel des Transports affiliée à l'ETF - ITF

Transport SPEZIAL

48. Joergank • 20A rue de Strasbourg • L-2560 Luxembourg • Tel.: 22 67 86-1 • Fax: 22 67 09 • E-mail: info@syprolux.lu • syprolux.lu

LE SYPROLUX EN VISITE CHEZ LA POLICE FÉDÉRALE DES CHEMINS DE FER ET DU MÉTRO BELGE



Mylène WAGNER-BIANCHY

Ein Mehr an Sicherheit im Personennahverkehr ist seit langem eine gewerkschaftliche Forderung, dies in vielen Ländern der europäischen Union. Verstärkt wurde dieses Streben nach den rezenten Terrorattacken in Belgien. Der öffentliche Nahverkehr ist ein „soft target“, ein potentielles Ziel für Anschläge, über diese Tatsache sind Experten der europäischen Kommission sich einig. So war das Credo einer Konferenz vom 10. Mai 2016 zum Thema: „Rail Passenger Security in the European Union“, dass effiziente Sicherheit nur mit strukturierter Polizeihilfe zu bewerkstelligen ist.

In Luxemburg ist der SYPROLUX nun mehr seit acht Jahren an diesem Dossier dran. So manches hat sich auch getan im Bereich der Sicherheit des Personals und der Kundschaft. Ohne falsche Bescheidenheit kann

Best practice im Nachbarland

man unterstreichen, dass die CFL eine Vorreiterrolle inne hat. Sie war es die eine Datenbank erschuf, in welche alle Zwischenfälle im Bereich „sûreté“ erfasst werden können und dies für den ganzen öffentlichen Transport.

Des Weiteren ist die Kameraüberwachung mit Hilfe der Sozialpartner im gesamten Bahn- und Busbereich der CFL eingeführt worden. Mehr als 1900 Kameras sind im Einsatz. Private Sicherheitsdienste und eigene Sicherheitskräfte versuchen das Sicherheitsgefühl der Mitarbeiter und der Kunden zu stärken.

Und doch bleibt vieles zu tun, zu verbessern. Für den SYPROLUX kann es nur einen Weg geben: den eines globalen Sicherheitskonzepts für den gesamten öffentlichen Personennahverkehr unter der Regie einer polizeilichen Struktur.

Die „masse critique“ ist da

Ein Blick auf die Zahlen im öffentlichen Transport geben Aufschluss, dass der Sektor in den kommenden Jahren noch stark anwachsen wird. Dies besonders mit der Einführung des Trams ab Herbst 2017.

Im Jahr 2013 transportierte allein die CFL 13,5 mio Kunden. 2015 liegt diese Zahl bei über 21 mio Reisenden. Tendenz steigend. Für uns als SYPROLUX sind diese Zahlen Argu-

ment genug, ein Gesamtkonzept im Bereich Sicherheit für den öffentlichen Transport zu fordern.

Die SPC – eine Success-Story

Dass dies am besten mit einer Polizeistruktur zu erreichen ist, zeigt unsere Reportage über die belgische Polizeieinheit (SPC), die im Bereich Eisenbahn und Metro tätig ist. Diese Einheit setzt nicht nur auf Repression. Prävention gehört ebenso zu ihrem Alltag. Voraussetzungen für eine solche Vorgehensweise sind ausgeprägte Kenntnisse des Terrains, direkten Kontakt zu den Beteiligten des öffentlichen Transports, ständiger Informationsaustausch, sowie eine große Sensibilität für die Vielfalt an Akteuren im Bereich des Personennahverkehrs.

Nachhaltigkeitsminister François Bausch unterstützt die Forderung des SYPROLUX

Im Juli 2015 sprach Nachhaltigkeitsminister Bausch sich ebenfalls für die Schaffung einer Polizeieinheit für den öffentlichen Transport aus. Am 14. März 2016 überreichte der SYPROLUX ihm in diesem Kontext ein komplettes Dossier zur SPC. Des Weiteren unterstrich François Bausch abermals seine Unterstützung.

Im Gespräch mit Vertretern des Ministeriums für innere Sicherheit

Dass man eine polizeiliche Struktur nicht über Nacht aus dem Nichts stampfen kann, ist klar. Wir befinden uns hier in einem Bereich, wo viele kleine Schritte nötig sind und dies während eines langen Zeitraums.

Dies betonte der SYPROLUX in seinem Gespräch im Ministerium für innere Sicherheit. Daher haben wir als SYPROLUX vorgeschlagen sich über das „comité de pilotage dans les transports publics“ regelmäßiger auszutauschen. Gleichzeitig sollte man die Möglichkeit ins Auge fassen eine Kartografie sensibler Punkte des öffentlichen Transportsnetzes zu erstellen, dies besonders im Zuge der territorialen Reform im Polizeiwesen. Ein weiterer Schritt wäre das Abgleichen von Statistiken, über die, einerseits, andererseits die CFL verfüge. In diesem Zusammenhang ist eine Harmonisierung anzustreben.

Des Weiteren sei Aussagen der Beamten zu Folge angedacht, die Zusammenarbeit zwischen Polizei und der CFL zu verstärken.

Als SYPROLUX sind wir uns bewusst, dass wir in diesem Dossier einen langen Atem haben müssen.

Mylène WAGNER-BIANCHY



La police fédérale des chemins de fer et du métro belge - Spoorweg Politie - (SPC):

Un processus continue depuis 15 ans



Effectif et répartition géographique

Le 1^{er} avril 2001 naît la police des chemins de fer en tant que service de police fédérale de la police intégrée. Suite à la publication de l'arrêté royal du 23 août 2014, ce service devient la Direction de la Police des chemins de fer.

632 unités – 11 postes

Elle regroupe 632 membres pour la police des chemins de fer et du métro. Ils sont dispatchés sur 11 postes, cinq postes néerlandophones, cinq postes francophones et le poste bilingue de Bruxelles, regroupant 4 divisions. Les différentes unités sont réparties de façon géographique presque identiques aux différentes provinces de la Belgique:

- Anwerpen (36 unités),
- Gent (31 unités),
- Brugge (26 unités),
- Leuven (20 unités),
- Hasselt (10 unités),
- Namur (31 unités),
- Mons (31 unités),
- Liège (30 unités),
- Charleroi (29 unités),
- Libramont (10 unités),
- Bruxelles (342 unités).

La direction, dotée de 36 agents, est implantée au commissariat cen-

tral avec une surface de 3670 m², qui se situe en face de la gare Bruxelles-Midi.

Terrain d'action

Le champs d'action de la police des chemins de fer et du métro est vaste. En résumé on peut dire que la SPC est active sur l'ensemble du réseau ferré de la Belgique, ainsi que sur le réseau du métro sur le territoire de Bruxelles. L'importance d'une telle police spécialisée est soulignée par l'augmentation du nombre des voyageurs des transports en commun de quelques 50% les dix dernières années. Cette croissance devrait se poursuivre avec le développement du RER, des gares multimodales Schuman et Gare de l'Ouest à Bruxelles. De plus il est prévu de doubler la cadence du nombre de métro d'ici horizon 2018 avec un métro toutes les 90 secondes.

Nombre de voyageurs en croissance constante

En termes de voyageurs la SNCB a transporté en 2013 227,4 mio de voyageurs. Le STIB quant à lui 354,7 mio de passagers dans les trams, les bus et les métros. En terme de rapport policiers/voyageurs, on peut noter qu'il y a 2523 passagers par collaborateur SPC par jour.

La mission de la SPC

La Police des chemins de fer est un service de police spécialisé chargé de:

- la sécurité,
- la qualité de vie,
- et l'appui policier.

dans le cadre du transport de personnes et de biens par rail avec l'ambition d'être un partenaire fiable et expert pour:

- les usagers,
- les sociétés de transport,
- et les autres services de police ou de sécurité.

Être une plus-value au quotidien

La SPC tente d'offrir une plus-value concrète dans l'approche de la sécurité et la qualité de vie dans les transports en commun. Voilà pourquoi la SPC cherche à contribuer également à la ponctualité dans le domaine du transport, élément très important dans la vie quotidienne des usagers.

L'efficacité de cette unité spécialisée se traduit par un développement constant de son expertise, de la modernisation de ses moyens, de l'optimisation de sa communication et de l'emploi efficient de ses ressources humaines.

Les fonctions de la SPC et son appui spécialisé au quotidien

Accueil

Pour être à l'écoute des gens il faut se retrouver à proximité d'eux. C'est la raison pour laquelle la police des chemins de fer met à disposition un accueil flexible et de qualité dans les gares, où sa présence a été requise par l'autorité et les partenaires.

Intervention

L'unité assure les interventions sur son terrain spécialisé, c'est à dire dans l'ensemble des gares, trains et métros dans un délai raisonnable fixé par les autorités, attendu par les partenaires et demandé par le citoyen.

Assistance policière aux victimes

La SPC assiste les victimes sur son terrain défini, tout en prenant garde à agir de façon humaine et

à fournir un service de qualité. Ceci toujours en collaboration étroite avec les partenaires et services spécialisés.

Gestion policière des événements

La Police des chemins de fer intervient dans la gestion des événements et situations de crise partout où son champs d'action entre en jeu.

Travail de quartier/secteur

Les agents prennent soin de leur collaboration avec les agents de quartier des différentes zones de police afin d'assurer sur leur terrain spécialisé un travail de quartier efficace.

Recherche

Due à la connaissance du terrain en question, les agents de la



SPC sont appelés à procéder aux premières constatations et devoirs d'enquête liés à la lutte contre la criminalité spécifique que l'on retrouve dans le secteur du transport (par exemple: les pickpockets dans les gares et les trains, le vol de métaux, le trafic de stupéfiants et d'êtres humains via les trains, le sabotage des trains). Les opérations sont exécutées en collaboration avec toutes les instances policières et judiciaires concernées.

Circulation

La police des chemins de fer met l'accent sur les infractions commises aux passages à niveau, dans les passages souterrains, sur les parkings situés aux abords des gares, ainsi que sur toutes autres infractions constatées dans l'exercice de ses fonctions.

Contrôle frontière

La SPC est en charge du contrôle frontière des voyageurs vers le Royaume-Uni. Elle peut donc mettre à disposition ses connaissances en matière de faux documents resp. falsifiés aux différents partenaires nationaux et internationaux.

Appui spécialisé par:

Le développement d'un centre de connaissance et d'expertise mis à disposition de toutes les autorités, services de police et partenaires, une image et un recueil d'informations administratives et judiciaires concernant le terrain spécialisé de la SPC pour diriger son fonctionnement interne et renforcer l'image de sécurité de ses autorités et de ses partenaires.

La police fédérale des Chemins de Fer et du métro:

La SPC – pas qu'un simple travail, mais une vraie philosophie en soi

Les gares, points d'arrêts et trains, les stations et métros, des endroits où la vie au quotidien bat son plein. Des foules de gens souvent pressées d'atteindre leur destination, courent dans tous les sens. Cependant ce milieu est parfois aussi une source où surgissent des conflits, des délits, des actes perturbant l'ordre en général. Des gens malhonnêtes, parfois criminelles y rodent.

Puis il y a ceux qui sont à la recherche du chemin, d'aide, de compagnie: des sdf (sans domicile fixes), des gens seules. On retrouve de tout dans ces endroits publics. Et chacun désire se sentir en sécurité.

Et pour garantir cette sécurité entre autres la police fédérale des chemins de fer et du métro (SPC). Nulle autre unité de police spécialisée se trouve plus au coeur de la société. Le contact avec les usagers, citoyens, agents des transports en commun se prolonge comme un fil rouge dans le travail quotidien des policiers de la SPC.

Appartenir à cette organisation implique donc l'adoption d'un certain nombre de valeurs, d'une philosophie entière:

Respect

Les agents de la SPC sont très attentifs aux droits des personnes avec lesquelles ils sont en contact. Tout le monde est traité avec le respect et la politesse auxquels on aspire soi-même. Le respect de la dignité de la personne est impératif peu importe la situation. Ceci vaut également pour les cas où il doit être fait recours à la contrainte. Dans le contact avec la population les agents doivent accepter le caractère et la façon de fonctionner de chaque individu. Seuls comptent les faits et les circonstances dans lesquels ils se sont déroulés.

Esprit de service

Le métier de policier sort souvent du commun, cela requiert beaucoup de flexibilité et un esprit de service accru. Les agents de la SPC savent gérer l'imprévu, tou-

jours dans le but d'oeuvrer pour aider les victimes. Il est important de rechercher en permanence des solutions pragmatiques. Ecoute et communication sont ici les mots-clés à traduire au quotidien.

Ouverture d'esprit

Le respect et l'ouverture d'esprit sont deux maillons qui vont de pair. Les policiers sont à la recherche de nouvelles voies susceptibles d'améliorer la sécurité des usagers dans les transports en commun. Ils faut donc être conscients de sa propre responsabilité et oser aller au fond de ses idées. De plus l'esprit de partenariat sur le terrain avec les autres intervenants, tels que les agents de sécurité de la STIB et de Sécuroil, est partie intégrante du travail de la SPC.

Qualité

On ne peut oublier l'élément de la qualité dans le domaine de la sécurité. D'autant plus que le travail policier de la SPC a un impact sur la mobilité et la vie quotidienne des usagers du train et du métro. Des

formations et outils spécifiques sont donc dispensés en permanence.

Fierté

Les membres de l'unité spécialisée est responsable de la sécurité publique dans les domaines du chemin de fer et du métro. Une mission de grande envergure qui se traduit par un important sentiment de fierté. Dans le quotidien les agents contribuent activement à l'image de marque et l'identité visuelle du corps. Est à noter que les policiers de la SPC sont vêtus d'un uniforme pourvu des signes distinctifs permettant aux citoyens, aux partenaires et aux collègues de clairement les identifier comme policier spécialisé.

Collégialité

La collégialité entre agents est indispensable au bon fonctionnement de l'équipe et bénéfique à la qualité de travail. S'entraider, se soutenir, réfléchir et discuter ensemble pour avancer dans la bonne direction, sont des éléments que les agents s'efforcent de développer en continue.

Faits et statistiques:

Un travail qui porte ses fruits

La volonté politique, le courage de la SPC et des acteurs du secteur des transports en commun font vivre le slogan:

Tous ensemble, sur la bonne voie!

Passant en revue le rapport annuel de la Police des Chemins de Fer et du métro, on ne peut que

constater que le travail des dernières années porte ses fruits. Dus à la présence continue des forces de l'ordre, les coopérations renforcées avec les services de sécurité, les opérateurs du transport en commun, les efforts accrus au niveau des formations du personnel, les chiffres en relation avec des faits criminels dans le domaine ferroviaire sont en baisse.

Évolution des faits criminels dans le domaine ferroviaire

	2011	2012	2013	2012/2013
Total	24010	22006	17796	-19,13%
Train	6247	5220	4066	-22,11%
Gare	16464	15011	12447	-17,08%
Voie	1299	1775	1283	-27,72%

Vol à la tire (pickpocket)

	2012	2013	2012/2013
Total	1699	1657	-3,48%

Vol sur voyageurs (SNCB/STIB)

	2012	2013	2012/2013
Total	3977	3143	-20,97%

Vol avec violence

	2012	2013	2012/2013
Total	534	513	-3,93%





Le phénomène des agressions: une triste réalité et un miroir de la société

Une agression reste toujours une agression en trop. A travers les chiffres on peut cependant constater une fragile régression d'une situation que beaucoup qua-

lifient de phénomène de société: on parle ici des actes d'agressions envers le personnel des transports publics resp. de la violence envers les voyageurs.

Agression envers le personnel SNCB/STIB			
	2012	2013	2012/2013
Total	318	295	-7,23%

Agression envers les voyageurs			
	2012	2013	2012/2013
Total	425	405	-4,70%

Les infractions au règlement de police sur les chemins de fer

Une dernière catégorie de faits, est celle dont les actes sont à considérer comme infraction au règlement de police sur les chemins de fer.

Sont à qualifiés comme tels:

- une entrave, un ralentissement ou une mise en danger du trafic ferroviaire,

- des dégâts/vandalisme sur les infrastructures et /ou véhicules ferroviaires,
- l'accès à des parties de l'infrastructure ferroviaire non accessibles au public,
- des nuisances,
- la falsifications du titre de transports

Infractions au règlement de police sur les chemins de fer			
	2012	2013	2012/2013
Total	135	115	-14,81%

Le vol de cuivre – un exemple de coopération multidisciplinaire

Le vol des métaux connu un espoir immense au cours des dernières années. C'était surtout les câbles de cuivre qui se trouvaient dans la ligne du mire des mal-faiteurs. Pendant l'exercice 2012

1362 vols de câbles de cuivre avaient été enregistrés.

Or, les forces de l'ordre se sont très vite aperçus que ces actes criminels étaient commis par des bandes très bien organisées.

Si on voulait endiguer ce fait on devrait recourir à un dispositif multidisciplinaire important.

La SPC participe donc à une concertation au sein d'un réseau composé du service central de la police fédérale, appelé „criminalité contre les biens“, Infrabel et le Corporate Security Service de la SNCB. Diverses actions ont été me-

nées entre la SPC et l'appui canin, l'appui aérien, les équipes mobiles de Securail, et différentes zones de police au cours de l'exercice 2013, dans différents endroits de la Belgique.

Et les résultats en disent long, car les cas de vols de câbles de cuivre ont diminué de 40,5% pour l'exercice 2013.

Les clés du succès: présence et partenariats

Le travail au quotidien de la SPC ne peut se faire efficacement que par le biais de partenariats avec d'autres acteurs du transport en commun. Il existe donc des protocoles d'accord avec le service de sécurité de la SNCB, appelé Securail et celui de la STIB pour l'ensemble des métros. Des formations communes, des patrouilles mixtes, des échanges de vues et retours d'expérience, tout cet ensemble aide à améliorer la sécurité dans les transports en commun.

La SPC continue de poursuivre ses efforts d'augmenter la visibilité des „bleus“, comme sont appelés les agents de la SPC, dans les gares, les trains et les métros de la STIB.

Ceci a également comme but de renforcer la fonction préventive de la police des chemins de fer et du métro. Une présence accrue permettant plus facilement d'entrer en contact avec les voyageurs et les partenaires, pour ainsi fournir et recueillir des informations sur les phénomènes liés à la sécurité dans les transports en commun.

Le nombre des trains accompagnés en 2012 était de 1197 trains. Ce chiffre a carrément triplé, à 3572 trains pour l'année 2013.

sources: rapport d'activité 2011-2013, DGA-SPC
textes et photos: SPC, mwb

